

En Serbie, en chemin vers la « Grève Facile » – l’initiative Droit de grève est lancée

Toutes les versions de cet article : [[English](#)] [français]

mercredi 26 mars 2025, par [Radnički Glas \(RS\)](#)

Les données de la plateforme Google Trends montrent que les recherches en langue serbe pour « grève générale » ont atteint en mars leur niveau le plus élevé depuis le début des enregistrements. Il n’est donc pas surprenant que l’un des symboles les plus reconnaissables des manifestants soit devenu un badge avec l’inscription « Grève Facile », inspiré du logo de la marque de cigarettes Lucky Strike.

Dans une tentative pour inciter d’autres travailleurs à rejoindre la grève des enseignants qui dure depuis plusieurs mois et ainsi élargir le front de protestation aux lieux de travail, les assemblées étudiantes ont à deux reprises voté en faveur d’un appel à la grève générale. Cependant, peu de gens sont conscients que ce droit a été de facto supprimé depuis longtemps pour les travailleurs de l’éducation, de la poste, de la santé, des médias et de nombreux autres secteurs.

Les syndicats actifs et combatifs sont confrontés à un dilemme depuis plusieurs mois – doivent-ils d’une manière ou d’une autre se joindre aux protestations ou rester à l’écart. Dans le premier cas, ils risquent d’introduire des divisions politiques parmi leurs membres et de les entraîner dans un conflit avec les employeurs pour des revendications dont la satisfaction n’affectera pas le rapport de forces sur leurs lieux de travail. Dans le second cas, ils risquent d’être absents en tant qu’acteurs au milieu d’une grande mobilisation sociale.

L’Initiative Droit de grève offre une issue à ce dilemme. Elle unit les syndicats autour d’un problème commun – un droit de grève défini de manière archaïque et limité – et ouvre un espace pour une collaboration sociale plus poussée entre les travailleurs organisés et les étudiants.

Où est le blocage ?

La Loi sur la grève actuelle, également connue sous le nom de « Loi Šešelj », a été adoptée en 1996. À cette époque, l’État était encore le principal employeur dans de nombreux secteurs, et par cette loi, il a vidé de son sens la grève dans tous les domaines où il détenait un monopole. La Loi sur la grève introduit ainsi l’obligation de préavis de grève, mais aussi un « minimum de service » pendant la durée de la grève, qui n’est pas déterminé par le syndicat mais par l’employeur ou le fondateur pour certaines activités « d’intérêt public ».

C’est pourquoi l’initiative Droit de grève a été récemment lancée. Elle est actuellement composée du Syndicat indépendant de l’éducation préscolaire de Serbie, du Forum des lycées de Belgrade, du Syndicat Solidarité de la Poste serbe, du Syndicat ASNS des travailleurs de la

production et de la technique employés au service médiatique public RTS, du Syndicat de l'éducation de Čačak et du collectif Radnički glas. L'initiative a élaboré une proposition de modification de cette loi, qui permettrait aux travailleurs de résoudre l'une des plus importantes questions qu'un syndicat puisse poser et représentera une ressource énorme pour ses luttes futures.

Il existe également une base juridique pour la demande de modification de la Loi sur la grève. Premièrement, les lois ne peuvent prévoir que la réalisation des droits, et non leur restriction. Deuxièmement, selon l'article 18 de la Constitution de la République de Serbie, les droits humains et des minorités s'appliquent directement, ce qui inclut toutes les conventions internationales telles que la Convention internationale 87, qui mentionne explicitement le droit de grève dans son article 3.

L'initiative identifie ces problèmes comme essentiels :

1. Durée limitée de la grève d'avertissement – La Loi sur la grève actuelle limite la grève d'avertissement à 60 minutes maximum. Une telle grève d'avertissement n'a qu'une valeur symbolique et le plus souvent, cette heure de grève est réalisée pendant les heures de travail le même jour, ce qui vide la grève de son sens. Une grève d'avertissement plus longue indiquerait la détermination du syndicat et le sérieux de la situation. La proposition de l'Initiative est de prolonger la grève d'avertissement à 24 heures, ce qui permettrait une véritable pression sur l'employeur.

2. Catégorisation inappropriée des « activités d'intérêt public » – De nombreuses entreprises et institutions du secteur public sont classées dans cette catégorie, ce qui signifie que la grève peut y être limitée ou empêchée sous prétexte de protection de l'intérêt public. Le Comité européen des droits sociaux a déjà, entre 2014 et 2017, réexaminé la catégorie des « activités d'intérêt public » et imposé à l'État serbe l'obligation de justifier pourquoi certains secteurs sont toujours considérés comme des activités d'intérêt public. L'Initiative propose de supprimer cette catégorie et que le droit de grève ne reste limité que dans les activités où l'interruption du processus de travail menacerait directement la santé, la sécurité et la vie des personnes, comme le définit l'Organisation internationale du travail. Cela inclurait des activités comme les soins de santé, le contrôle aérien et l'industrie électrique.

3. Abus du minimum de service – Les syndicats sont confrontés au fait que les employeurs, notamment dans les entreprises publiques, abusent de cette disposition pour vider de son sens toute tentative de grève. Ainsi, par exemple, dans l'éducation, le minimum de service implique des cours réduits à 30 minutes, tandis qu'à la RTS, presque tous les services sont tenus de fonctionner pendant la grève, y compris les archives et la cantine. Les syndicats demandent à participer à la définition du minimum de service afin qu'il ne soit utilisé que dans les cas nécessaires.

Théorie et pratique de la grève aujourd'hui

Pour les établissements préscolaires, dont les fondateurs sont les gouvernements locaux, ceux-ci sont tenus d'adopter des décisions sur le minimum de service. Ces décisions n'ont pas du tout été prises dans toutes les municipalités, sauf quatre en Serbie, violant ainsi la Loi sur le travail. D'autre part, les décisions qui ont été prises impliquent que le minimum de service signifie que pendant la grève, toutes les crèches doivent rester ouvertes et l'accueil, les soins

et la protection sanitaire des enfants y sont assurés, mais le travail éducatif n'est pas réalisé. Cela met directement en danger la sécurité des enfants.

« Il est important pour nos fondateurs que toutes les portes soient ouvertes, mais comment on s'occupe des enfants, vous le voyez vous-mêmes, » a déclaré Bosiljka Jovanović, présidente du Syndicat indépendant de l'éducation préscolaire lors de la conférence de presse concernant l'Initiative « Droit de grève ». De plus, ajoute-t-elle, ce minimum de service supprime également le droit de grève pour 30% des employés des établissements préscolaires qui n'effectuent pas de travail éducatif. Le Syndicat de l'éducation préscolaire a déjà réussi dans trente municipalités à obtenir qu'en cas de grève, la capacité des crèches soit réduite à 30% des établissements en service et 30% des éducateurs travaillant. Cependant, il reste des problèmes d'application, et même là où il existe de bonnes décisions sur le minimum de service, les directeurs évitent de les appliquer. C'est précisément pour cette raison que le syndicat a une marge de manœuvre limitée dans la lutte pour de meilleures conditions de travail.

Katarina Šćepanović du Forum des lycées de Belgrade et du Forum des écoles de Serbie en formation souligne la différence entre l'actuelle cessation de travail dans les écoles, qu'ils comprennent comme un acte de désobéissance civile, et la grève qui aujourd'hui implique un minimum de service de 30 minutes d'enseignement, au lieu des 45 minutes standard. Elle a indiqué que les enseignants entrent à contrecœur en grève car ils sont conscients que l'État ne prend pas au sérieux ce type de grève légale, et qu'elle est totalement inefficace.

De plus, Šćepanović souligne que ce droit de grève ainsi octroyé a eu de profondes conséquences : « Ces grèves sans sens ont conduit à une érosion de la confiance dans les syndicats, car une lutte inefficace signifie l'annulation de la lutte pour nos droits et notre dignité. »

Les représentants de tous les syndicats réunis autour de l'Initiative soulignent l'importance de modifier la Loi sur la grève. Ivica Stojković du Syndicat ASNS des travailleurs de la production et de la technique souligne qu'au cours de ses quarante années complètes de service, Radio-télévision Serbie n'a jamais été en grève. Comme il le souligne, même si une grève à la RTS était organisée, avec le minimum de service actuel, le téléspectateur moyen ne remarquerait rien. Les syndicalistes avertissent que si la loi n'est pas modifiée, de plus en plus de travailleurs seront contraints de chercher des formes alternatives de lutte, y compris des rassemblements informels et des arrêts de travail spontanés.

L'Initiative Droit de grève prévoit de soumettre des modifications concrètes de la loi par le biais d'une Initiative populaire à l'Assemblée de la République de Serbie, pour laquelle il est nécessaire de recueillir 30 000 signatures. En outre, elle adressera des demandes à tous les groupes parlementaires de l'Assemblée. D'autre part, pour les secteurs dont l'employeur est le gouvernement local, l'Initiative lancera des actions pour abolir les règlements sur le minimum de service qui empêchent effectivement la grève au niveau local.

L'un des exemples clés de mobilisation locale est le soutien de plus de cinq mille parents, soit une grande majorité, dont les enfants fréquentent les crèches de la municipalité de Palilula. Un tel soutien montre que la lutte pour ce droit n'est pas et ne doit pas être isolée.

« Le changement de loi nous rendrait ce qui nous appartient et nous pourrions continuer à lutter pour tout ce que nous pensons important », insiste Šćepanović. Les syndicats réunis

autour de l'initiative invitent également les syndicats d'autres secteurs dont le droit de grève est menacé par la loi actuelle à les rejoindre. Ils peuvent le faire en contactant le collectif [Radnički glas](#).

Radnički glas

P.-S.

<https://www.masina.rs/put-do-lakog-strajka-pokrenuta-je-inicijativa-pravo-na-strajk/>